

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 4 mars 1974

La séance est ouverte à 11 heures.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE DROIT COMMERCIAL ET LES ENTREPRISES ÉTRANGÈRES
ÉTABLIES AU CANADA—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, je demande la parole en vertu de l'article 43 du Règlement. Cette question urgente et d'une nécessité pressante a trait à la perte imminente par le Canada de la vente de locomotives d'une valeur de 25 millions de dollars à Cuba et de la perte possible de bien d'autres sous peu par suite de la négligence du gouvernement à déclarer sans équivoque que toutes les compagnies qui font affaire au Canada doivent commercer selon les priorités établies par notre pays et ne doivent pas se plier à des lois étrangères. Je propose, appuyé par le député de Brant (M. Blackburn):

Que la Chambre charge le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie) de faire ici dans les 48 heures une déclaration affirmant la primauté du principe susmentionné pour toutes les compagnies étrangères établies au Canada.

M. l'Orateur: La Chambre donne-t-elle son consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas unanimité.

* * *

LA LOI SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE

MODIFICATION PRÉVOYANT DES PAIEMENTS POUR LA
TRANSFORMATION ET LA CONVERSION DE BATEAUX DE
PÊCHE

L'hon. Otto E. Lang (au nom du ministre des Pêches) demande à présenter le bill C-2, tendant à modifier la loi sur le développement de la pêche.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LA LOI SUR LES CONTAMINANTS DE L'ENVIRONNEMENT

MESURE PRÉVOYANT LA PROTECTION DE LA SANTÉ ET DE
L'ENVIRONNEMENT CONTRE LES SUBSTANCES
CONTAMINANTES

L'hon. Otto E. Lang (au nom du ministre de l'Environnement) demande à présenter le bill C-3, ayant pour

objet de protéger la santé et l'environnement contre le rejet de substances qui contaminent l'environnement.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LA LOI SUR LES LICENCES D'EXPORTATION ET D'IMPORTATION

MODIFICATIONS PORTANT SUR L'EXPORTATION DES
PRODUITS DE RESSOURCES NATURELLES ET L'IMPORTATION
DES PRODUITS AGRICOLES

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce) demande à présenter le bill C-4, tendant à modifier la loi sur les licences d'exportation et d'importation.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LE SYSTÈME MÉTRIQUE

DÉPÔT DU 1^{er} RAPPORT DE LA COMMISSION

M. l'Orateur: Le ministre invoque-t-il le Règlement?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je demande qu'on revienne à l'appel des motions. Conformément à l'article 41(2) du Règlement, je voudrais déposer le premier rapport, dans les deux langues officielles, de la Commission du système métrique.

M. l'Orateur: La Chambre accepte-t-elle que nous revenions à l'appel des motions à cette fin?

Des voix: D'accord.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA CONSOMMATION

LE PROJET DE HAUSSE DU PRIX DU PAIN—LES INTENTIONS
DU GOUVERNEMENT

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre en l'absence du ministre de la Consommation et des Corporations. La question est si importante que le premier ministre en est certainement au courant, de toute façon. Le gouvernement a-t-il pris des mesures pour prévenir toute hausse exagérée du prix du pain, et le premier ministre peut-il dire à la Chambre ce que le gouvernement a fait à cet égard depuis vendredi dernier?